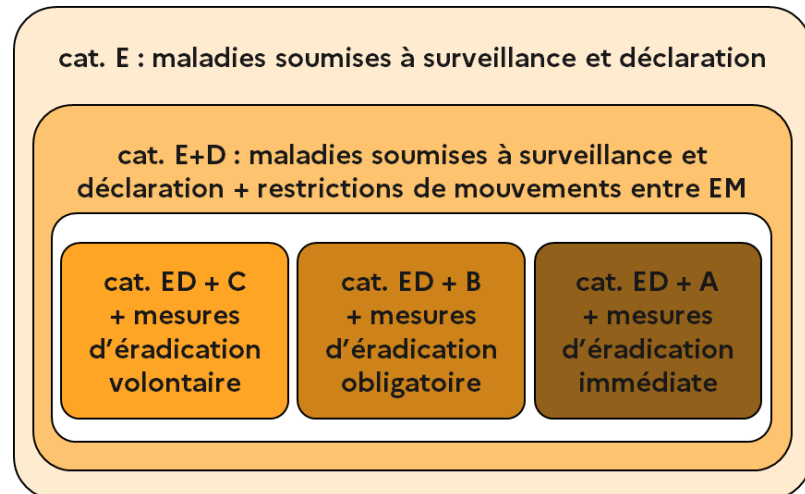
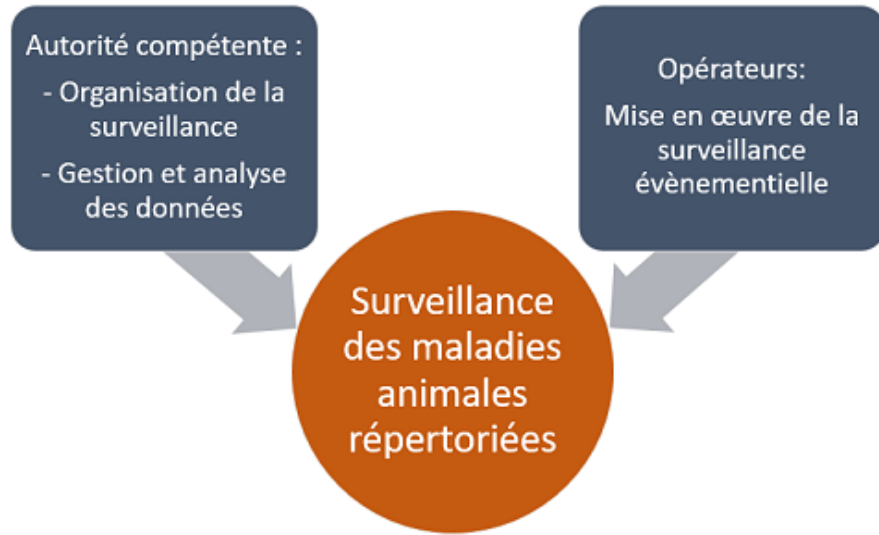


Loi Santé animale : un nouveau cadre



Nouvelle catégorisation des maladies



- Infection *Aethina tumida* (DE)
- Infestation due à *Tropilaelaps spp* (DE)
-> feront l'objet de mesures de gestion similaires aux maladies de **catégorie A ou B**, avec des arrêtés de surveillance et de lutte spécifiques

- Infestation à *Varroa spp* (varroose) (CDE)
- *Paenibacillus larvae* (loque américaine) (DE)

- Nosémose à *Nomesa apis*
-> inscription liste maladies intérêt national annexe 2
- *Vespa velutina* (frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes)
-> réglementation spécifique sur les espèces exotiques envahissantes préoccupantes

Programme sanitaire d'intérêt collectif (PSIC)

Pour **favoriser** la prévention, la surveillance et la lutte contre les **dangers sanitaires réglementés** ou **non** et pour mutualiser les coûts correspondants

Porté par OVS ou personne morale « représentative »

Programme reconnu voire étendu par l'Etat



LSA-PSIC : POINT DE SITUATION DÉBUT 24

- Pour la filière apicole,
 - **3 projets de PSIC portés par GDS France**
 - Loque américaine
 - Varroa
 - Prévention Aethina
- Travail sur les modalités par un GT filière :
GDSF, FNOSAD, GTV, ADA, DGAL, GNTSA, ITSAP, Interapi



LSA-PSIC : POINT DE SITUATION DÉBUT 24

- **PSIC Loque américaine** : transmission le 10/10/2023 à la DGAL d'une 2^e mouture de demande de reconnaissance du PSIC
- Par rapport à la gestion actuelle :
 - Apporte plus de nuances et de flexibilité qui doit encourager les déclarations
 - Responsabilise les détenteurs
- En attendant le décret : rien ne change



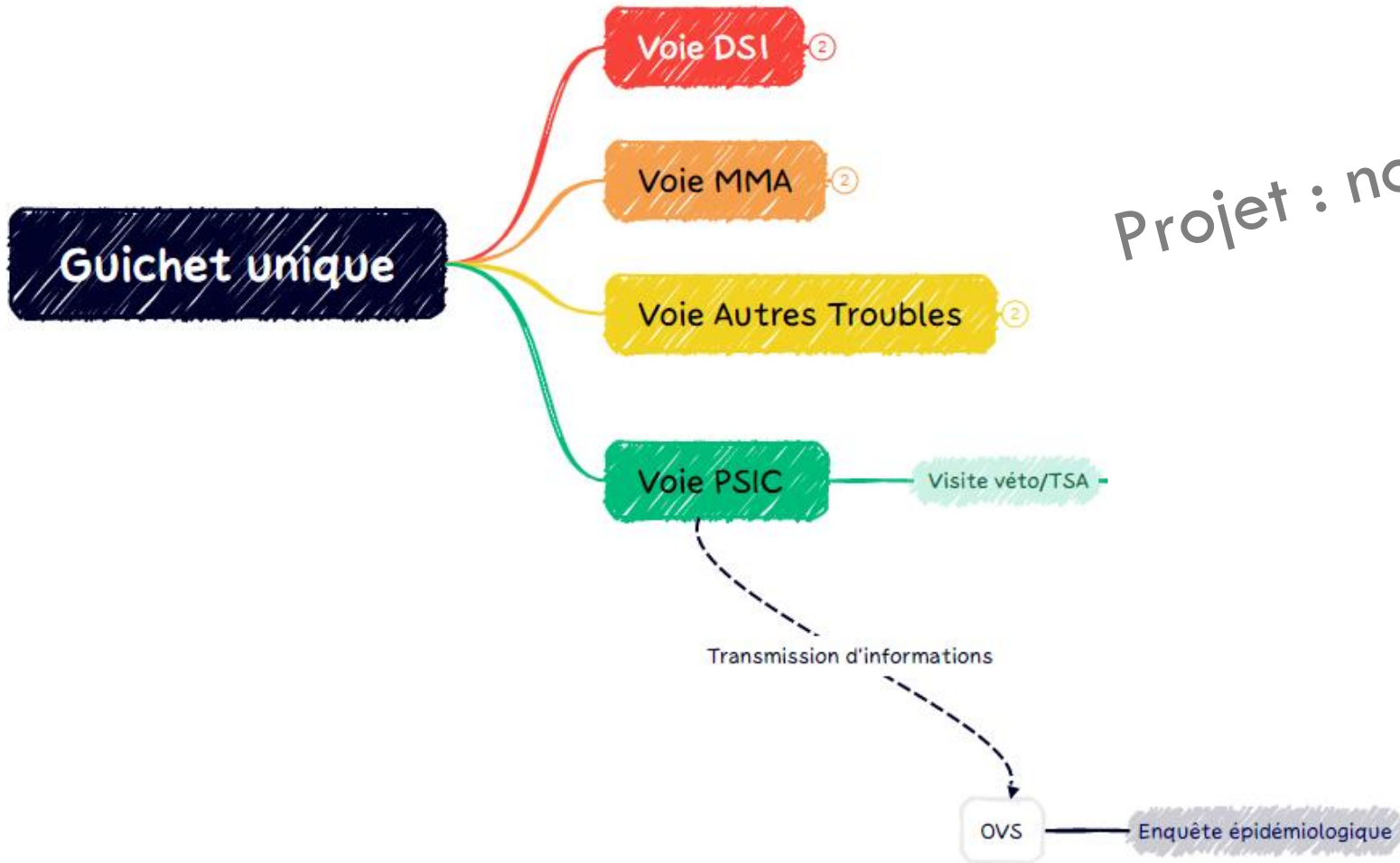
LSA-PSIC : POINT DE SITUATION DÉBUT 24

Modalités en projet PSIC Loque américaine

- **Surveillance événementielle** : Gestion identique situation actuelle (OMAA : 4^e voie ?) + enquête épidémiologique en parallèle (mise au point par le GT PESA Loque)
- **Surveillance programmée** organisée par le porteur du PSIC (OVS) : si le cas est confirmé, ce sont les actions sur les ruchers autour.
Les actions/périmètres... sont déterminés par l'évaluation de la dangerosité par l'enquête épidémiologique.
- **Lutte** au sein du foyer = les modalités de résolution du cas.



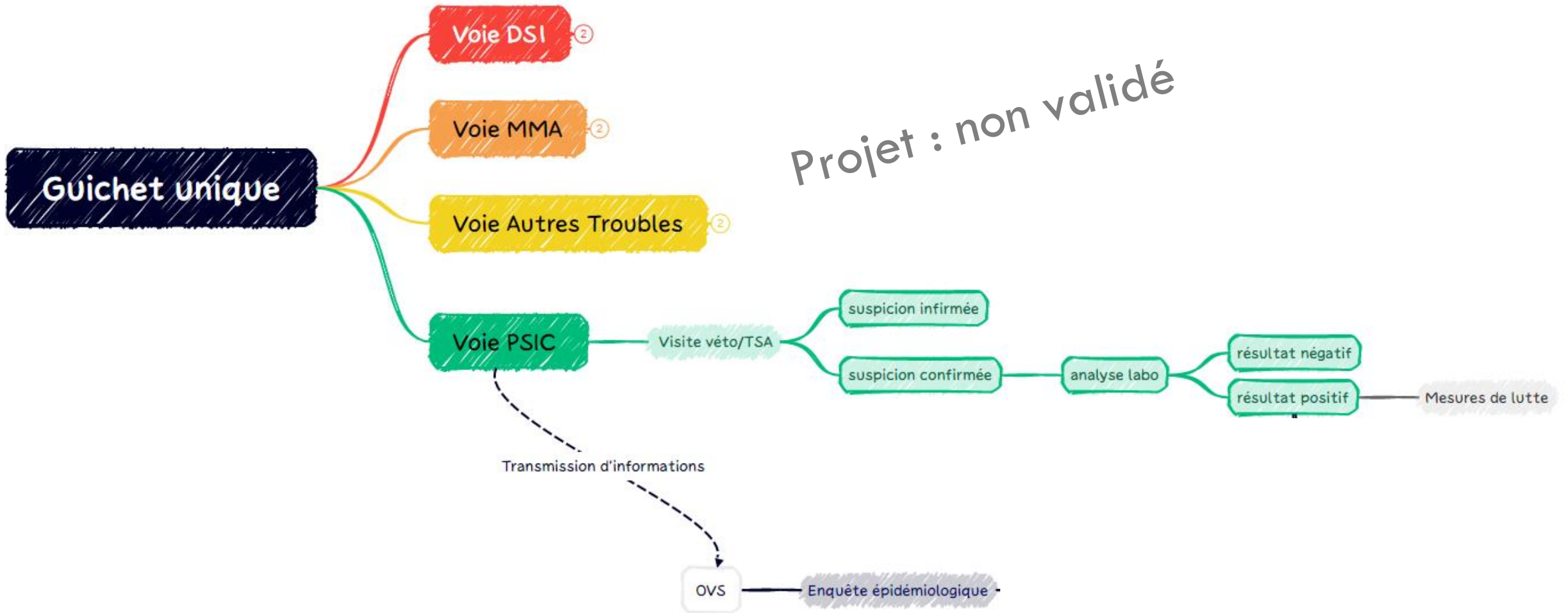
LSA-PSIC : POINT DE SITUATION DÉBUT 24



Projet : non validé

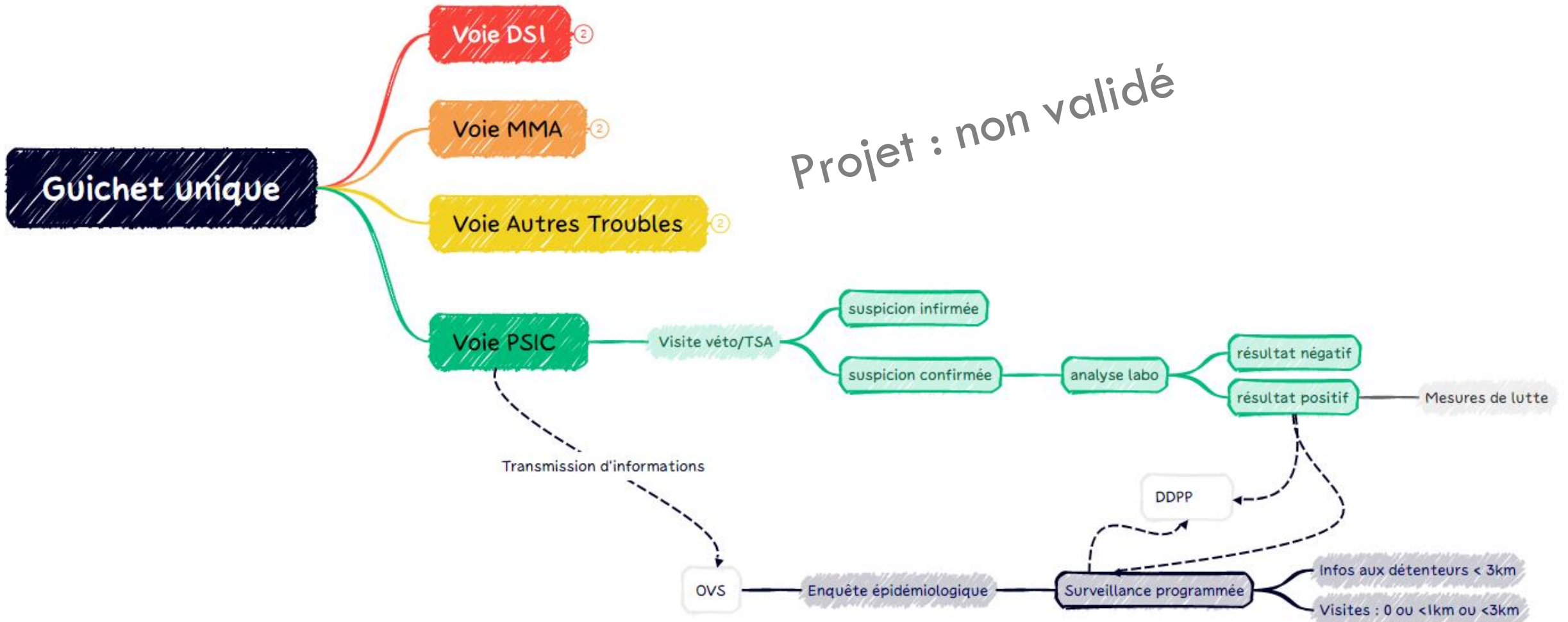


LSA-PSIC : POINT DE SITUATION DÉBUT 24





LSA-PSIC : POINT DE SITUATION DÉBUT 24





LSA-PSIC : POINT DE SITUATION DÉBUT 24

